



Location d'un maison en etant en instance de divorce

Par **corinnehamonou**, le **15/05/2009** à **15:38**

Bonjour,
je viens de recevoir le jugement de mon divorce. Mon ex possède une maison provenant d'une donation partage. Il me doit une récompense puisque j'ai participé au rachat de la soule due à ses frères. Jusque là rien à dire, sauf que cette maison est louée et qu'il perçoit entièrement les loyers depuis notre séparation. Je me suis renseignée auprès d'un conseiller juridique qui me dit que j'ai le droit à la moitié des loyers, j'ai également un courrier du notaire qui va dans ce sens. Sauf que à la lecture du jugement il n'en est aucune question. Que dois-je faire?